

droits à l'emploi de commis dans l'administration précitée, ou bien par anticipation sur l'avenir peu éloigné peut-être, en leur montrant leurs enfans exclus de tout service domestique, par la préférence naturelle qui sera donnée aux sujets sachant lire, écrire et calculer, dont le nombre s'accroîtra par l'instruction mieux répandue. »

Tant les conseillers communaux de Diekirch que les bourgmestres villageois affirmèrent à Willmar que l'insouciance des parents était l'obstacle principal à la diffusion de la vaccination. Il leur conseilla de recommander aux familles aisées de n'admettre que des domestiques pouvant prouver qu'ils avaient été vaccinés, ou qu'ils avaient souffert de la vérole. Le gouverneur engagea aussi les bourgmestres à surveiller les curés dans la gestion des biens des fabriques d'église.

En prenant congé de Willmar, après avoir réglé encore des affaires d'intérêt local, les conseillers et les bourgmestres lui exprimèrent leur espoir de voir bientôt le projet détaillé du canal à construire entre la Meuse et la Moselle. Il fit ensuite la visite de l'église, du presbytère et de l'hôtel de ville où des salles étaient affectées au tribunal de première instance. L'église était insuffisante pour les paroissiens et exigeait des réparations, mais la commune avait l'intention de faire célébrer les services religieux dans l'église et le couvent des recollets qu'elle venait d'acquérir. Le couvent et ses dépendances étaient destinés à divers établissements, mais le mauvais temps empêchait Willmar d'examiner les projets sur le terrain même. Avec la permission des autorités compétentes, la ville avait fait démolir quelques vieilles maisons sur la place publique, puisqu'elles gênaient son aspect et gênaient la circulation.

L'après-midi du 27, Willmar partit pour Vianden sur des chemins qui semblaient être construits avec soin, mais qui étaient mal entretenus. Il proposa aux conseillers de faire élargir le chemin auprès de leur bourg, de façon à faciliter le passage simultané de deux voitures. Les conseillers se plaignaient de ce que des compagnons-artisans qui traversaient la ville en grand nombre se faisaient délivrer des secours; ils proposèrent aussi d'imposer à la maréchaussée de fréquentes patrouilles pour empêcher le vol de fruits qui était poussé à l'excès.

Willmar dut écouter patiemment un long exposé des motifs pour lesquels les conseillers de Vianden demandèrent pour leur bourg le siège de justice pour le canton. Leurs observations sur les difficultés de la population pour jouir de leurs propriétés en Prusse lui fournirent l'occasion d'exposer les stipulations du traité des limites entre les deux pays. Le commerce de Vianden était presque entièrement détruit par le tracé de la nouvelle frontière. Les conseillers lui promirent un rapport circonstancié sur la circulation des colporteurs, qui était préjudiciable, tant aux intérêts du commerce local qu'à ceux du trésor public.

« Après la séance, on s'est rendu à la maison d'école nouvellement bâtie, où les deux classes, l'une des garçons, l'autre des filles, étaient réunies dans leurs salles respectives. »